



**Syndicat CNTSO INTERCO66**

31 av des Palmiers 66000 PERPIGNAN

Mail : cntsointerco66@gmail.com

Tel : 06 37 24 06 94 - 06 30 78 47 76

## Guerre au chômage, pas aux chômeurs !

Au nom du désendettement, MACRON veut imposer à **compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024** une cinquième réforme assassine, sacrifiant non seulement les droits des travailleurs privés d'emploi et précaires mais également la gestion paritaire de l'Assurance-Chômage et ce, après avoir dissout l'Assemblée nationale et nommé un ministre de droite.

**Durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation, raccourcissement de sa durée maximale, relèvement de l'âge auquel sa durée s'allonge : ce sont 3.8 milliards d'économies faites sur le dos des travailleurs les plus fragiles alors qu'aucune contrepartie d'emploi n'est exigée sur les 270 milliards d'aides allouées au patronat par ce même gouvernement.**

Par ailleurs la direction de France Travail a mis en place un plan d'action « Métiers en tension » dans la précipitation.

Il s'agit de créer « un vivier » de demandeurs d'emploi immédiatement disponibles pour répondre aux « pénuries de main d'œuvre » sur des métiers identifiés dans les secteurs de la santé/sanitaire et social, la restauration/hôtellerie et le transport et de les envoyer vers les plateformes de contrôle de recherche d'emploi s'ils n'acceptent pas ces postes.

La mise en place de ce plan d'action stigmatise, une fois de plus, les privés d'emploi en laissant entendre qu'ils ne cherchent pas d'emploi, mais aussi les conseillers à l'emploi en laissant entendre qu'ils ne remplissent pas leurs missions. Le désert industriel existant dans les Pyrénées orientales n'y serait pour rien !

Or les offres non pourvues ne représentent que 5% des offres du total des offres déposées sur le portail de Pôle emploi.

Une enquête récente de la CGT des privés d'emploi révèle que 55% des offres présentes sur le site de Pôle emploi sont illégales ou mensongères : temps partiel alors que le poste est annoncé à temps plein, mission à la journée alors que le contrat était annoncé pour 6 mois, offre en dessous du SMIC, même poste enregistré 96 fois....

Ces offres mensongères proviennent de sites marchands que la direction de France Travail s'entête à publier sur son propre site, sans aucun contrôle.

Ces offres, qui se retrouvent majoritaires sur le site de Pôle emploi, trompent les privés d'emploi et viennent décrédibiliser le travail de terrain des conseillers.

France Travail doit avoir le monopole des offres d'emploi. C'est le seul moyen d'assurer « une transparence du marché du travail » et de permettre aux conseillers de contrôler réellement au regard de la législation les conditions de travail et de rémunération proposées.

L'objectif de ce plan, couplé à la énième réforme de l'assurance chômage et à celle du RSA conditionnée aux actions menées est donc de contraindre les chômeurs, sous la menace de radiations, à accepter n'importe quel emploi, même s'il est précaire et illégal.

Contraindre ainsi les chômeurs, baisser les droits à l'assurance chômage c'est s'attaquer aux droits de l'ensemble des salariés. La question de l'indemnisation du chômage ne peut pas être dissociée de celle des salaires.

**Ce ne sont pas les droits des chômeurs qu'il faut diminuer mais bien les salaires qu'il faut augmenter !**

C'est pourquoi les signataires revendiquent :

- **L'abrogation des réformes de l'assurance chômage, la suppression de la décote, une indemnisation pour tous les privés d'emploi,**
- **L'arrêt des contrôles et des contraintes abusifs sur les chômeurs,**
- **Un partage du temps de travail à 32h par semaine sans diminution de salaires et une revalorisation du SMIC à 1600€ nets**
- **Le retour de la retraite à 60 ans pour retrouver le plein emploi car il est schizophrénique de vouloir donner de l'emploi aux jeunes et de rallonger l'âge de départ en retraite**
- **Des effectifs à Pôle emploi qui permettent de conseiller, d'accompagner et d'indemniser correctement tous les usagers,**
- **Le renforcement des services de l'inspection du travail**
- **La taxation des contrats courts**



exploité·es usé·es précarisé·es viré·es

**REFUSONS**  
**D'ÊTRE DES TRAVAILLEUR·EUSES JETABLES !**

**NON** **à la réforme**  
de l'assurance chômage !

[contact@cnt-so.org](mailto:contact@cnt-so.org)  
[cnt-so.org](http://cnt-so.org)

